

Covid-19 : la vaccination étendue aux malades de mucoviscidose de moins de 50 ans

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 33 minutes,

Mis à jour il y a 19 minutes



Jusqu'à présent, la mucoviscidose faisait partie des comorbidités ouvrant droit à la vaccination pour les personnes de 50 à 69 ans. *HANNIBAL HANSCHKE / REUTERS*

Les malades de la mucoviscidose âgés de moins de 50 ans, jusqu'ici non éligibles à la vaccination contre le Covid-19, peuvent désormais recevoir les vaccins Pfizer et Moderna, a annoncé jeudi 8 avril une association de patients, courrier d'Olivier Véran à l'appui.

«Les patients atteints de mucoviscidose âgés de moins de 50 ans peuvent désormais se faire vacciner», écrit le ministre de la Santé dans une lettre datée du 31 mars, adressée à l'association Vaincre la Mucoviscidose. *«C'est un soulagement»,* a réagi dans un communiqué cette organisation, qui avait demandé en février au gouvernement *«d'assurer un accès effectif et sans délai»* à la vaccination pour les malades qu'elle représente.

À VOIR AUSSI - Vaccinodromes: enfin la solution?

Jusqu'à présent, la mucoviscidose faisait partie des «*comorbidités*» ouvrant droit à la vaccination pour les personnes de 50 à 69 ans. Dorénavant, cette pathologie permettra de recevoir le vaccin Moderna à partir de 18 ans, ou le Pfizer à partir de 16 ans. Pour les enfants plus jeunes, «*certaines situations exceptionnelles pourraient conduire à des prescriptions hors autorisation de mise sur le marché*», par exemple dans le cas des greffes pulmonaires, ajoute l'association.